



Ange Guépin

LA FABRIQUE DE POPULATIONS PROBLÉMATIQUES PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES

COLLOQUE INTERNATIONAL



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

NANTES

13, 14, 15 JUIN 2007

Appel à communications

Problématique

Ce colloque propose d'analyser comment les politiques publiques fabriquent des « populations problématiques ». À partir de publics, tous marqués par la pauvreté, ces politiques désignent des populations comme tout à la fois vulnérables et menaçantes pour l'ordre public, moral ou social. C'est tour à tour leur état, leurs comportements ou leur mode de vie qui légitiment cette agrégation.

De cette fabrication résulte d'abord selon nous, la construction d'une catégorie qui amalgame sous un même nom des pratiques et des situations pourtant totalement distinctes. Ces « populations problématiques » pensées dans cette tension de populations « victimes et menaçantes » donnent lieu au plan du droit pénal à la pénalisation spécifique de ceux qui sont posés comme leurs exploités et à la pénalisation de certains de leurs comportements. Le droit organise aussi la restriction de leur accès à certains espaces publics dans le but de limiter leur visibilité ou la gêne qu'elles provoqueraient. Il construit encore des espaces qui leur sont réservés où s'effectue le tri entre les bons et les mauvais sujets de ces populations problématiques. Bien au-delà du droit pénal, de multiples dispositifs spécifiques leur sont appliqués qui sont présentés comme des aides ou au contraire des contraintes nécessaires.

Face à cette fabrique de ces « populations problématiques » par les politiques publiques, peut-on analyser quelles réponses, quelles répliques sont apportées ? Par les publics concernés eux-mêmes ? Avec quels soutiens et dans quelles formes d'expression ? Quelles déconstructions de ces « populations problématiques » sont proposées (ou non) par les chercheurs en sciences sociales et en droit ?

Les chercheurs retenus pourront relever de différentes disciplines: droit, science politique, sociologie, psycho-sociologie, géographie sociale... La diversité d'origines géographiques est aussi souhaitée. La langue de communication sera le français, mais des personnes souhaitant communiquer en anglais ou en espagnol seront accompagnées par un traducteur.

Les chercheurs pouvant être concernés seront plus particulièrement issus de trois domaines de recherche:

- l'action publique en direction des populations marginalisées, telles que les SDF, les prostituées, les gens du voyage;
- l'action publique en direction des migrants, en particulier concernant les conditions d'accueil, de séjour et d'accès aux droits;
- l'action publique en direction des ayants-droit sociaux, chômeurs ou Rmistes, assurés sociaux, bénéficiaires de l'aide juridictionnelle.

Le fil conducteur, dans la diversité de ces situations, sera l'analyse des formes de pénalisation des populations ou de certaines de leurs conduites, à travers des actions comme les arrêtés anti-mendicité, la rétention administrative ou encore la chasse aux "faux chômeurs".

En bref, nous nous proposons d'examiner cette fabrique de populations problématiques, ses mécanismes, ses acteurs, ses espaces, ses rouages, ses ratés. Comment de simples publics sont-ils transformés en populations soigneusement circonscrites, auxquelles sont attribuées des caractéristiques précises, à commencer par ce double statut de victimes et d'auteurs d'actes (moralement ou juridiquement) répréhensibles ? Comment ces publics sont-ils dotés d'une cohérence, voire d'une identité ? Quels sont les effets produits par les politiques publiques, les textes juridiques, les discours institutionnels, les programmes d'aide et d'assistance ? Quel rôle particulier jouent l'Etat, les collectivités territoriales, les institutions européennes, les travailleurs sociaux, les chercheurs dans la production de ces « populations » ? Quels sont les espaces, publics (à commencer par la rue), semi-publics, et institutionnels, sur lesquels s'étend et fonctionne cette fabrique ? Enfin, quand et dans quelle mesure la production de populations problématiques échoue-t-elle ? Quels effets inattendus, quelles résistances, quels mouvements sociaux s'y opposant peut-on observer ?

ENVOI DES PROPOSITIONS:

- sous la forme d'un résumé (format Word, en times 12, 700 k)
- joindre un court CV avec publications liées au thème (1/2 page)
- textes acceptés en français, en anglais et en espagnol

Date limite de réception : 15 janvier 2007

Christel Dumontier (colloque Nantes juin 2007)

Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin
21 bd Gaston Doumergue – BP 76235
44262 NANTES CEDEX2
tél. (33)02 40 20 19 63

christel.dumontier@univ-nantes.fr

Ce colloque s'inscrit dans le cadre des activités du groupe de recherche "Politiques publiques et populations problématiques" (ACI du réseau des MSH), coordonné par Jean Danet (juriste) et Véronique Guienne (sociologue), programme pluridisciplinaire agréé par le conseil scientifique de la MSH Ange Guépin de Nantes.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Monique Bigoteau, ingénieur de recherche, Nantes (Espaces et sociétés, CNRS)
Jean Michel Chaumont, professeur, sociologue, FNRS, Louvain
Anna Corrêa, professeur, psychosociologue, Cordoba (Argentine)
Jean Danet, maître de conférences, juriste, Nantes, (Droit et Changement social, CNRS)
Véronique Guienne, professeur, sociologue, Nantes (Centre nantais de sociologie)
Marcelo Otero, professeur, sociologue, Montréal, UQAM, Centre de Recherche sur l'Itinérance
Shirley Roy, professeur, sociologue, Montréal, UQAM, Centre de Recherche sur l'Itinérance
Raymonde Séchet, professeure, géographe, Rennes II (Espaces et sociétés, CNRS)

COMITÉ D'ORGANISATION

Monique Bigoteau (resp.)
Katia Barragan, Christel Dumontier, Estelle Ferrarese, Claudine Hommelet, Soizic Lorvellec, Frédéric Mollé et Bernard Pluchon.

CALENDRIER

15 Janvier 2007

date limite pour l'envoi des propositions

28 Février 2007

commission de sélection des interventions

1^{er} Mai 2007

date limite de l'envoi des textes retenus pour publication (actes)